

EUROPA



PERIODIQUE DE LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

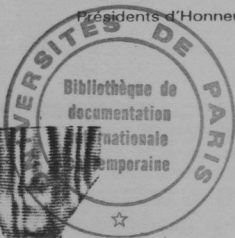
J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968

Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 6 Octobre 1967 (ancien n° 279 du 29 Novembre 1946)

Présidents d'Honneur : le Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI et le Général † COLIN GUBBINS



Délégations :

FRANCE - BELGIQUE - HOLLANDE
SUISSE - ESPAGNE - ITALIE
POLOGNE - SUÈDE - DANEMARK
LUXEMBOURG - MONACO
GRANDE-BRETAGNE - CANADA
U.S.A. - AUSTRALIE - BRÉSIL
NOUVELLE-ZÉLANDE

Siège :

23, Quai de la Tournelle
75005 PARIS
Tél. : 354.41.17
C.C.P. Lille 3893 92 XComité d'honneur :
les Généraux† EISENHOWER † G. PATTON
† R.J. BROWN, F.H. CUNNINGHAM
† Z. BERLING, K. STRZELCZYK
† R. ERNY, F.M. DIMAS-ARUTI

Président Général : Thadée JAGO



DIRECTEUR DU PERIODIQUE "EUROPA" THADEE JAGO

Direction: 23, Quai de la Tournelle, 75005 PARIS

EDITEUR ET REDACTEUR-EN-CHEF Georges BEZA

Rédaction et Administration: 3, all. G. Fauré, 93110 ROSNY/BOIS

D.L. no 48437 /29.10.1981 (ancien: L 196 /1969)

C.P. no 506 D 1973

C.C.P. Lille no 3893 92 X

ABONNEMENT ANNUEL 20 F

Prix 5 F

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE - 1981

Imprimeur: Organisation DEBB'S, 12 rue du Colonel Moll, 75017 PARIS

8° P 7775

Statuts de la Fédération des Combattants Alliés en Europe

I — BUT ET COMPOSITION DE LA FÉDÉRATION

Article 1. — La Fédération dite « FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE EN FRANCE », J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968, a pour but de maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte, entre les anciens Combattants, Résistants et Déportés Alliés. La Fédération s'interdit toute action à la propagande politique et religieuse. Elle est jumelée avec l'Académie Internationale IMOS.

La Fédération est constituée par des Comités départementaux et des Délégués des Associations. Sa durée est illimitée. Elle a son siège fédéral à PARIS (5^{ème}) 23 Quai de la Tournelle. Le siège pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Bureau.

Article 2. — Les moyens d'action de la Fédération : elle assistera ses membres dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer ; protégera les intérêts matériels et moraux des ~~veuves et~~ orphelins, contribuera à l'assistance de tous ses membres qui seront dans l'infortune en leur procurant tous les secours qui seront en son pouvoir. Elle organisera dans ce but des conférences et des cours. publiera un bulletin et des publications, créera un service d'assistance.

Les comités départementaux et les délégués peuvent être nommés par le Président National. La Fédération a une Médaille qui a trois classes : simple, avec étoile et avec palme.

Article 3. — La Fédération se compose des associations, fondateurs, donateurs, bienfaiteurs et adhérents. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de la Fédération et agréé par le Bureau et avoir la nationalité française. La cotisation est fixée à 50 F par Association.

Le titre de membre (honoraire ou d'honneur) peut être décerné par le Conseil d'Administration aux personnels qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Fédération. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'assemblée générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

Article 4. — La qualité de membre de la Fédération se perd : 1) par la démission ; 2) par la radiation, prononcée pour non-paiement de la cotisation, ou pour motifs graves.

II — ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5. — La Fédération est administrée par un Conseil composé des Président général, Président adjoint, Secrétaire général, Trésorier, Adjoint, élus au scrutin secret pour cinq ans par la Fédération en assemblée générale et choisis dans les catégories de membres actifs dont se compose cette assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le renouvellement du Conseil a lieu une fois par an pour compléter les sortants.

Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé des Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier. Le Bureau est élu pour cinq ans.

Afin de souligner la vocation européenne de la Fédération, il est créé sous l'autorité du Président Général, un Conseil Fédéral, comprenant les Délégations Etrangères, membres de la Fédération. Sa composition et son fonctionnement seront définis par un règlement intérieur.

Article 6. — Le Conseil se réunit tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu procès-verbal de ses séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire. Ils sont transcrits sans blanc ni rature sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

Article 7. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Les fonctionnaires rétribués de l'Association assistent, avec voix consultative, aux séances de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

(suite en dernière page)

Statuts de la Fédération des Combattants Alliés en Europe

I — BUT ET COMPOSITION DE LA FÉDÉRATION

Article 1. — La Fédération dite « FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE EN FRANCE », J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968, a pour but de maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte, entre les anciens Combattants, Résistants et Déportés Alliés. La Fédération s'interdit toute action à la propagande politique et religieuse. Elle est jumelée avec l'Académie Internationale IMOS.

La Fédération est constituée par des Comités départementaux et des Délégués des Associations. Sa durée est illimitée. Elle a son siège fédéral à PARIS (5^{ème}) 23 Quai de la Tournelle. Le siège pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du Bureau.

Article 2. — Les moyens d'action de la Fédération : elle assistera ses membres dans les difficultés qu'ils pourraient rencontrer ; protégera les intérêts matériels et moraux des ~~veuves et~~ orphelins, contribuera à l'assistance de tous ses membres qui seront dans l'infortune en leur procurant tous les secours qui seront en son pouvoir. Elle organisera dans ce but des conférences et des cours. publiera un bulletin et des publications, créera un service d'assistance.

Les comités départementaux et les délégués peuvent être nommés par le Président National. La Fédération a une Médaille qui a trois classes : simple, avec étoile et avec palme.

Article 3. — La Fédération se compose des associations, fondateurs, donateurs, bienfaiteurs et adhérents. Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de la Fédération et agréé par le Bureau et avoir la nationalité française. La cotisation est fixée à 50 F par Association.

Le titre de membre (honoraire ou d'honneur) peut être décerné par le Conseil d'Administration aux personnels qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la Fédération. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'assemblée générale sans être tenues de payer une cotisation annuelle.

Article 4. — La qualité de membre de la Fédération se perd : 1) par la démission ; 2) par la radiation, prononcée pour non-paiement de la cotisation, ou pour motifs graves.

II — ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 5. — La Fédération est administrée par un Conseil composé des Président général, Président adjoint, Secrétaire général, Trésorier, Adjoint, élus au scrutin secret pour cinq ans par la Fédération en assemblée générale et choisis dans les catégories de membres actifs dont se compose cette assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. Le renouvellement du Conseil a lieu une fois par an pour compléter les sortants.

Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé des Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier. Le Bureau est élu pour cinq ans.

Afin de souligner la vocation européenne de la Fédération, il est créé sous l'autorité du Président Général, un Conseil Fédéral, comprenant les Délégations Etrangères, membres de la Fédération. Sa composition et son fonctionnement seront définis par un règlement intérieur.

Article 6. — Le Conseil se réunit tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu procès-verbal de ses séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire. Ils sont transcrits sans blanc ni rature sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

Article 7. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Les fonctionnaires rétribués de l'Association assistent, avec voix consultative, aux séances de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

(suite en dernière page)

LE MOT DU PRESIDENT



Thadée JAGO

La reprise de la publication de l'EUROPA, après une longue interruption, marque le renouveau de la Fédération, qui comporte un changement, mais un changement dans la continuité.

Nous pouvons réaliser cette publication grâce au concours de nos délégués nationaux et étrangers-alliés: la délégation espagnole avec son président le général E. COMA; anglaise avec le brigadier général Ch. JUBB; belge avec le président Van ROÛSUM et le colonel DEWEER; italienne avec le Comte BALBI de SANTA GIUSTINA; roumaine avec le commandant G. BEZA et Madame.

Je profite de cette parution pour annoncer que, conformément au vote des assemblées générales extraordinaires du 11 oct. 1980 et du 16 Oct. 1981, nous allons créer un Conseil Fédéral, pour souligner notre vocation européenne et pour associer plus étroitement les délégations des pays alliés aux initiatives du Bureau Fédéral de Paris. Ce faisant, nous n'allons pas créer une suprastructure, qui serait contraire à la loi française du 1er juillet 1901 qui régit notre association, mais simplement un organe coordinateur. Sans nous imposer à la vie de ces délégations, nous voudrions que ce Conseil Fédéral, sous l'autorité du Président Général, coordonne l'activité de la Fédération sur le plan des manifestations patriotiques communes, de la représentation et de l'entraide. A cet effet, nous avons besoin d'unir nos efforts.

L'EUROPA nous servira d'agent de liaison et je pense qu'en reprenant sa publication nous exécutons l'engagement pris lors de l'assemblée générale du 18 octobre 1980. En conséquence je fais appel à tous nos délégués nationaux et alliés pour nous aider à diffuser "EUROPA", pour que nous puissions continuer à la faire paraître régulièrement; je fais appel aussi à tous, pour l'envoi des articles et comptes-rendus des différentes réunions et manifestations.

Vive la FEDERATION et vive "EUROPA", son organe.

Thadée JAGO, Président Général



Monsieur Jean LAURAIN, Ministre des Anciens Combattants, né le 1 janvier 1921 à Metz-Grijoy MOSELLE, licencié en philosophie, professeur, ancien député, a été engagé volontaire dans l'Armée Française de novembre 1942 à septembre 1945. Il a fait la campagne de Tunisie de novembre 1942 à mai 1943 et, ensuite, il a servi en Algérie, a participé au débarquement en Provence et Saint-Tropez en août 1944. A fait campagne en France et Allemagne.

Au cours de la Conférence de presse du 8 octobre 1981, à l'Institution Nationale des Invalides, Monsieur LAURAIN a présenté un programme d'avenir du Ministère, qui sera un ministère des anciens combattants et de la paix. M. le Ministre projette la revalorisation de l'enseignement de l'Histoire à l'école et, également de l'instruction civique. Le monde combattant sera consulté sur les problèmes importantes et associé à la préparation des cérémonies du 8 mai 1982 ainsi qu'à la Commission de l'Information Historique pour la Paix. Bientôt paraîtra "HORISONS", bulletin trimestriel du Ministère des Anciens Combattants.

Georges BEZA
Ancien des Forces Spéciales
Grand Quartier Général-Proche Orient

Le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945 ont apporté à l'Europe la victoire de L'EUROPE DES PATRIES, de l'EUROPE DES ETATS-NATIONS.

I

Avant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et la Turquie maintenaient sous leur domination des peuples européens (ou des fractions de peuples) d'autres nationalités que la leur.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont déclenché la Première Guerre mondiale dans le but de dominer, eux, toute l'Europe et d'installer leur hégémonie aussi loin que possible sur les autres continents. La Turquie s'est jointe aux puissances centrales visant à reconquérir certains territoires balkaniques qui s'étaient libérés du joug ottoman en 1912, et la Bulgarie aussi, afin d'annexer des territoires roumains, serbes, grecques.

L'Entente Cordiale franco-britannique, à la tête de la coalition alliée pour la défense de la liberté des peuples et l'indépendance des nations européennes, a riposté à la guerre des puissances agresseuses. A la France et la Grande Bretagne se sont jointes, lors de l'attaque impérialiste contre la Serbie, la Russie, la Belgique, le Luxembourg, le Monténégro et le Japon, ensuite l'Italie, le Portugal, la Roumanie, les Etats Unis d'Amérique, la Chine et la Grèce. Pendant la guerre, la révolution russe et le triomphe du bolchevisme aboutissent à l'écroulement de la Russie qui abandonne le combat.

Les Puissances Alliées, après d'âpres combats et de dures épreuves qui ont duré plus de quatre ans, ont vaincu les Puissances Centrales et leurs associés;

Après la victoire, LES ALLIES ONT REORGANISE L'EUROPE EN EUROPE DES ETATS-NATIONS, EUROPE DES PATRIES. TOUTE L'EUROPE, APRES 1918, VAINQUEURS ET VAINCUS, EST DEVENUE L'EUROPE DES ETATS NATIONAUX INDEPENDANTS ET LIMITES A DES FRONTIERES ETHNIQUES.

II

L'ordre constitutionnel, national et territorial juste établi après la Première Guerre mondiale en Europe, ordre qui assurait l'entente et la paix dans le Vieux Continent, n'était pas pour plaire aux anciens impérialistes allemands et russes (devenus impérialistes soviétiques).

Le Troisième Reich hitlérien, après avoir aboli la République allemande et instauré l'impérialisme nazi, s'emploie à réaliser, par la violence, la destruction des Patries européennes dans le but de subjuguier l'Europe et, ensuite, établir la hégémonie mondiale du nazisme allemand.

Pour aboutir à ses fins, en même temps qu'elle annexait l'Autriche et la Tchécoslovaquie, l'Allemagne s'est alliée l'Italie fasciste et le Japon qui gerroyait en Extrême Orient.

L'Union Soviétique, pour sa part, entre les deux guerres, entreprenait elle aussi de réaliser, par la force et la guerre civile, à l'aide de son agence la Troisième Internationale Communiste, la conquête révolutionnaire et militaire de l'Europe, étape vers la domination soviétique du monde entier.

La Seconde Guerre mondiale a été déclenchée -grâce au Pacte conclu entre le III Reich et l'URSS- par l'Allemagne et la Russie qui ont invadé, conjointement, la vaillante Pologne martyre.

La France et la Grande Bretagne, toujours fidèles à la défense de la liberté des peuples et l'existence indépendante des Etats, se sont dressées contre les envahisseurs totalitaires, commençant par déclarer la guerre à l'Allemagne nazie.

Au bout des deux premières années, l'Allemagne vainquit, les frappant un à un, la totalité des Etats européens. L'Angleterre héroïque est seule à poursuivre la guerre contre les Puissances de l'Axe subissant la guerre aérienne sur son territoire et l'assaut ennemi en Afrique. A ses côtés la France Libre et Combattante, les Forces Armées des Gouvernements Alliés en exil, les Forces Européennes de Résistance et les Forces Spéciales Alliées.

L'Allemagne, n'ayant plus de front en Europe, s'est jeté contre son associé d'antan, l'Union Soviétique. qu'elle attaque et occupe à peu près la moitié de la Russie européenne. L'URSS paie ainsi pour sa félonie des deux premières années de la guerre.

Pendant ce temps le Japon, qui faisait déjà la guerre à la Chine, déclenche la guerre contre les Etats Unis de l'Amérique.

Au plus fort de la guerre, une coalition mondiale contre les puissances de l'Axe totalitaire se forge. Les Alliés Occidentaux, tirant leçon de l'erreur d'avoir combattu en rangs dispersés jusqu'alors, aident l'Union Soviétique à ne pas être vaincue et occupée par les nazi-nippons. Les Alliés ont compris que, si les Puissances de l'Axe s'étaient emparé des fabuleuses richesses du Continent Russo-Sibérien, avec leur industrialosité, eux auraient devenus invincibles. Non seulement les russes, mais aussi les européens et les américains risquaient des decennies, peut-être des siècles, de sanglante domination germanique et nipponne.

La coalition alliée prend le nom de NATIONS UNIES et l'offensive conjuguée de toutes les forces armées des Etats Alliés leur apporta la Victoire, le 8 MAI 1945.

LA VICTOIRE DES NATIONS UNIES A RESTAURE EN EUROPE LES ETATS NATIONS D'AVANT LA GUERRE.

GLOIRE AUX COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE!

HOMMAGE A TOUS LES PAYS ALLIES ET ASSOCIES A LA VICTOIRE DES NATIONS UNIES!

SOUVENIR ETERNEL AUX SOLDATS ET COMPAGNONS MORTS POUR LA LIBERTE.

RANIMONS PARTOUT EN FRANCE ET EN EUROPE LA VOLONTE DE VIVRE EN LIBERTE ET DIGNITE, RAVIVONS LA VOLONTE DE DEFENSE, L'ESPRIT DE RESISTANCE, LA FORCE DE RIPOSTE A TOUT DANGER D'OU QU'IL VIENNE!

Georges BEZA

Rédacteur-en-Chef de L'EUROPA

L'ECHO DU PELERINAGE A ROME DE LA FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE

Le Secrétariat d'Etat du VATICAN a adressé à Monsieur Thadée JAGO, Président Général de la F.C.A.E., une lettre que nous reproduisons ci-dessous:

SECRETARIAT D'ETAT

No. 66.500

VATICAN juin 1981

Monsieur,

A la Capitale Apostolique sont parvenus les mots par lesquels vous avez bien voulu, en votre propre nom et en celui de votre entourage que vous représentez, donner l'expression de solidarité avec le Saint Père Jean Paul II, après l'attentat criminel perpétré sur sa personne à la Place Saint Pierre de Rome, et lui présenter des voeux de prompt retour à la santé.

Le Saint Père apprécie hautement ce noble mouvement du coeur et, par mon intermédiaire il désire vous envoyer et à tous ceux dont vous avez exprimé les sentiments de cordiales remerciements.

Persistant dans un inébranlable espoir et persuadé que malgré tout l'amour prendra le dessus sur la haine, que le bien l'emportera sur le mal, la paix sur la violence, et que l'homme rendra sa vie plus humaine, le Saint Père vous adresse ses salutations et sa bénédiction.

Veuillez agréer l'expression de mon estime

+ E. Martinez
Substitut

Monsieur le Président Général de la Fédération a reçu un volumineux courrier à la suite de notre pèlerinage à Rome, à l'invitation de notre Délégation Italienne qui nous assure de son appui pour l'EUROPA.

COMMEMORATION DES COMBATS LIBERATEURS DE LA VILLE
DE GAND PAR LA 1-ERE DIVISION BLINDEE DU GENERAL
MACZEK, 5 Septembre 1981.

Allocution du MARECHAL Daniel ZDROJEWSKI



MARECHAL Daniel ZDROJEWSKI

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Présidents,
Mes Chers Camarades, Mes-
dames, Messieurs,
Je vous remercie, Monsi-
eur le Bourgmestre, au
nom de tous les Polonais,
de nous recevoir dans vo-
tre courageuse cité de
Gand pour Commémorer les
combats libérateurs de vo-
tre ville par la 1-ère Di-
vision Blindée Polonaise
du Général MACZEK.

Souvenons-nous que la 1^e
Division Blindée Polonai-
se du Général MACZEK a
été formée en Ecosse, dans
cette Grande Bretagne, re-
fuge de tous les Gouverne-
ments libres des Pays oc-
cupés et de tous ceux qui
les ont raliés.

La 1-ère Division Blindée Polonaise du Général MAC-
ZEK, intergée au 2-ème Corps de la Première Armée Ca-
nadienne lors du Débarquement Allié en Normandie
prend pied sur le Continent à Arromanche, elle livre
la bataille de Caen Falaise, gagne le Nord de la
France, libère Ypres, Roulers, Thielt et arrive aux
portes de Gand. La 7-ème Division Blindée Britanni-
que a partiellement libéré Gand mais certains quar-
tiers sont toujours occupés par les Allemands qui
tiennent le port, les dépôts, des usines et pillon-
nent la ville. Il s'agit pour la 1-ère Division Blin-
dée Polonaise, non seulement de libérer complètement
Gand mais, aussi, tout le territoire s'étendant jus-
qu'à la Mer.

homme d'Etat et vaillant combattant mort pour
la Pologne et la Cause Alliée.

Deux attaques sont dirigées, l'une au Nord, l'autre à l'Est. Après deux jours de combats, la 3-ème Brigade de Chasseurs appuyée par le 1-er Régiment d'Artillerie, libère la partie Nord; la 10-ème Brigade Blindée et le 1-er Bataillon de Chasseurs de Podhale libèrent l'Est de la ville et se dirigent sur Saint Nivolas; le 24-ème Régiment de Lanciers s'empare de l'Artillerie lourde allemande.

Le Général MACZEK est devenu le symbole de l'amitié belgo-polonaise et ses soldats n'oublieront jamais l'enthousiasme délirant de la population scandant d'Ypres à la frontière hollandaise: "VIVE LA BELGIQUE VIVE LA POLOGNE!"

Permettez-moi de rapporter ici un souvenir personnel: Je me rappelle qu'en tant que délégué du Ministre de la Défense Nationale et Commandant en Chef des Forces Militaires Polonaises en France, je suis venu à Roulers, quelques jours avant la Libération de Gand, apporter au Général MACZEK les directives du Gouvernement Polonais ainsi que l'aide nécessaire à la poursuite des combats. Et à cette occasion, j'ai rencontré l'héroïque Résistance Belge dans une ville encore occupée par l'ennemi. Vous comprenez mon émotion!

La Belgique qui a reconnu le rôle joué par les Polonais dans la Libération leur a ouvert ses bras et son cœur; elle les considère comme ses propres enfants. Aussi est-ce avec reconnaissance que je vois votre belle ville rendre un hommage solennel aux fils de la Pologne, hommage d'autant plus éclatant qu'il se place dans le cadre de la Fédération des Combattants Alliés en Europe et en présence des Délégations Alliées.

Les Polonais ont lutté pour un grand idéal: LA LIBERTÉ La Vôtre et la Nôtre. Cette fraternité forgée sur les champs de bataille est garante de notre union, toujours vivante, toujours vigilante pour le maintien de la Paix si durement acquise.

Restons plus que jamais Unis!

VIVE LA BELGIQUE! VIVE LA POLOGNE! VIVE LES ALLIES!
VIVE LA FEDERATION DE COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE!

Maréchal DANIEL ZDROJEWSKI
Président d'Honneur

Allocution de Monsieur VAN ROSSUM, Président de la Délégation Belge de la F. C. A. E.

Monsieur le Maréchal, Messieurs les Consuls, M. le Bourgmestre, MM les Présidents, MM et Mesdames, Nous sommes particulièrement flattés d'être honoré aujourd'hui de la haute présence du Maréchal Zdrojewski, - faut-il vous rappeler qu'il est l'unique survivant de l'Etat Major Général de Londre au moment du débarquement-, de Son Excellence l'Ambassadeur, le Général René ERNY qui dès le début des hostilités travailla sans répit en collaboration étroite avec le Commandant André VEROT du réseau "Lord Denis" qui permit à tant de sujets polonais résidents en Belgique, au Luxembourg et en Hollande de rejoindre les maquis de France, notamment ceux du Cantal.

Pour mémoire rappelons que le Président de Gand, Camille VANDEN BERG IE combattit lors de la libération sous les ordres de M. Bruno Georges DE BRUYN.

De cette manière, la cérémonie qui commémore aujourd'hui même les combats de Zwijnarde et de Gand par les vaillants soldats polonais resserre une fois de plus les liens d'indéfectible amitié entre anciens frères d'armes qui ont tant collaboré à la libération. Il n'est pas exagéré de dire que cette amitié n'est pas seulement renforcée sur le plan national mais, également, sur le plan international.

Je n'en veux pour preuve que vous citer, à titre d'exemple, le fameux réseau "Lord Denis" où se retrouvent aujourd'hui les français, et le Maréchal Zdrojewski, et le Général Erny, et les nobles chainons de ce réseau que furent des belges comme M. Bruno de Bruyn, Van de Wattyne et votre très humble serviteur.

Nous remercions la présence du Général JAGO, du Général COMA-CASAS, du Commandant MONREAL, nos présidents sur le plan international et interallié.

Un très grand merci également à ceux qui sont venus de loin pour commémorer cette journée: M. Padilla, délégué départemental de la région de Bordeaux.

- 1881 -

GENERAL Wladyslaw SIKORSKI

- 1981 -

Une Médaille Commémorative Général Wladyslaw Sikorski réalisée par souscription rappellera le grand homme d'Etat et vaillant soldat polonais mort pour la Pologne et la Cause Alliée.

LES POLONAI S**"ILS FURENT NOS COMPAGNONS DE COMBAT"**

Louis Coste

A l'heure où notre bulletin est sous presse le monde entier a les yeux fixés sur la Pologne.

Certes, il se passe d'autres événements importants sur notre globe; pourtant, ceux de la Pologne actuellement marquée par des conflits internes, apparaissent parmi les plus brûlants. En effet, les "Grands" (Etats-Unis, Union Soviétique) sont tout particulièrement intéressés par leur déroulement.

Je ne cherche pas à faire une pause politique mais désirerais avant tout attirer la conscience de tous les camarades français décorés de la Croix de Guerre, sur le sort que pourraient connaître nos Camarades Polonais dont beaucoup ont été décorés également de la Croix de Guerre française. Nous ne pouvons pas oublier qu'ils furent incorporés aussi bien dans les unités combattantes françaises, comme dans les unités britanniques, au cours des combats sanglants qui ont déterminé la Victoire de tous les alliés en 1945. Ainsi, les Polonais étaient présents pendant la "Bataille d'Angleterre", au Mont Cassin (Italie) et même devant Berlin aux côtés des Russes!

Une pensée particulière doit être adressée au regretté Général de Corps d'Armée Daille, Chef de guerre remarquable, décédé il y a trois ans environs, et qui eut dans son Commandement du 45-ème Corps d'Armée en 1940 l'effectif d'une Division de soldats Polonais. Nous savons que ces combattants Polonais furent remarquables, devant les attaques allemandes en Franche-Comté.

L'histoire militaire nous a appris la vaillance légendaire des Combattants Polonais; comme les chevaux, ils ne savent pas reculer...

Si les événements internes ne doivent concerner en premier lieu que les pays eux mêmes, ayons confiance que la Pologne se montrera capable de diriger et de contrôler ses événements.

Nul ne doute de l'amitié des Français vis-à-vis du peuple polonais; mais ayons en ce qui nous concerne une cordiale pensée pour ceux qui furent nos Compagnons de combats au cours de la Seconde Guerre Mondiale, et qui continuent à sceller l'amitié plusieurs fois séculaire entre la France et la Pologne. Le sang des soldats Polonais a coulé généreusement dans le sol français pour notre liberté, ne l'oublions pas. Les Polonais méritent notre reconnaissance, car ils prirent part à la libération non seulement de la France, mais aussi des Pays Bas et de la Belgique.

Sur l'un des murs de l'ancienne prison de la gestapo à Varsovie, l'on peut lire ceci (traduction):

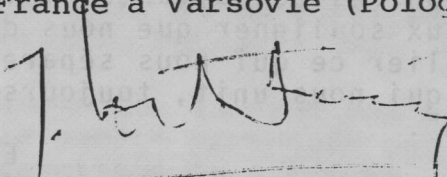
"Il est difficile de parler de la Pologne, plus difficile de travailler pour elle, encore plus difficile de mourir, et le plus difficile de tout est de souffrir pour elle!"

C'est la réaction d'un peuple tout entier devant ses malheurs...

L'on sait combien de fois, dans son Histoire, la Pologne a lutté pour défendre son droit à l'existence. Faisons lui confiance, une fois de plus...

Louis COSTE

Président Départemental de la
Seine-St-Denis de l'A.N.C.G.V.M.
Ancien membre de l'Ambassade
de France à Varsovie (Pologne)



(Article paru dans "CROIX DE GUERRE", organe de l'A.N.C.G.V.M. et reproduit avec la permission de l'auteur et l'accord de la direction de "Croix de Guerre")

59, rue Vergniaud Paris 13ème
Le 18 Décembre 1981, à 10 heures
Tenue de soirée (Tél. 5530500) Places limitées

Délégation ESPAGNE

Président Délégué E. COMA

Mon salut affectueux à cette nouvelle réapparition de l'EUROPA, bulletin de liaison de la Fédération des Combattants Alliés en Europe.

Malgré les années qui sont passées depuis la dernière guerre mondiale, et des cheveux blancs que nous devons chaque jour peigner sur nos têtes d'anciens combattants, un nouvel élan se concrétise entre entre les membres de notre Fédération.

Je salue ici notre cher Président Général Maître Thadée JAGO, homme pondéré qui travaille à la restructuration de la nouvelle Fédération des Combattants Alliés; son nouveau Secrétaire Monsieur G. BEZA Rédacteur-en-Chef du bulletin EUROPA nouveau modèle, et je lui souhaite un très grand succès pour cette publication; je n'oublie pas non plus les membres du Comité Directeur; les Délégués des Départements et des différentes Régions de la France. Je m'adresse aussi, et je salue et félicite tous les Délégués des Pays Alliés: la Belgique, les Etats Unis d'Amérique, l'Espagne, la Grande Bretagne, l'Italie, la Pologne, la Roumanie et, aussi, les nouveaux venus, la Grèce et la Yougoslavie. Car ils nous permettent aujourd'hui de concrétiser la nouvelle structuration de la Fédération avec le Conseil Fédéral récemment créé.

Je désire terminer ces quelques lignes en saluant très respectueusement ce soldat prestigieux qu'est le Maréchal ZDROJEWSKI, Président d'Honneur de notre Fédération des Combattants Alliés.

Je veux souligner que nous devons dans tous les cas "oublier ce qui nous sépare et mettre en valeur tout ce qui nous unit, toujours au service de la Fédération".

E. COMA

Président Délégué pour l'Espagne

I N V I T A T I O N

Le Président de l'Institut France-Espagne vous invite à participer au Dîner de Gala annuel dans les Salons du Club de la

France Libre

59, rue Vergniaud Paris 13^{ème}

le 16 Décembre 1981, à 20 heures

Tenue de soirée (Tél. 5530500) Places limitées



C'est avec un grand plaisir que nous écrivons cet article au nom de la Délégation Espagnole de la Fédération des Combattants Alliés en Europe et du Conseil Fédéral coordinateur récemment créé.

A l'époque du Président POZIEMSKI nous fûmes des centaines d'espagnols à être inscrits à la Fédération suivant le système d'alors (une cotisation à vie) par notre Délégué Général pour l'ESPAGNE, M. Henri COMA. En accord avec les nouvelles dispositions statutaires nous avons accepté de participer à la nouvelle quotisation annuelle exigée, tout en conservant l'indépendance de la Délégation espagnole à l'intérieur de la Fédération.

Cependant, pour nous, espagnoles qui avons été combattants dans les Forces Alliées, a beaucoup d'intérêt et devient une nécessité dans le sein de la Fédération la création du Conseil Fédéral, puisqu'il représente le point d'intersection avec les anciens combattants alliés, avec tous, sans discrimination de nationalité. Conservant la base qui est le siège de la Fédération en France, à Paris.

Ayant éclairci cette question, nous sommes très heureux de pouvoir annoncer que dans les futurs numéros de notre bulletin "EUROPA" nous lirons des articles, des anecdotes, des témoignages concernant cette période qui nous a uni au cours de la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1945. Un grand nombre d'espagnols ont participé activement aux combats au sein de la 2ème D. B., de la 3ème Armée PATTON, des Services Spéciaux Alliés, de la Résistance, la Déportation, les filières de Passeurs dans les Pyrénées.

La République Espagnole fut la première à souffrir des horreurs de la guerre provoquée par les régimes totalitaires fascistes de l'Europe. S'ensuivirent l'Autriche et la Tchécoslovaquie, envahies. La Pologne et le peuple Polonais dut supporter les mêmes souffrances avec, en plus, l'occupation brutale de son territoire par la guerre et l'extermination de ses élites. La France et l'Europe entière connurent la défaite et l'occupation totalitaire sanglante.

Dès ce moment, les frontières de tous les pays virent affluer les évadés, particulièrement celle des Pyrénées qui virent défiler des milliers de français, polonais, aviateurs alliés, juifs, etc... qui voulaine rejoindre les troupes alliées à Londres où en Afrique du Nord. Toutes ces filières, composées par des Passeurs Espagnols au service des Alliés.

Le souvenir de ces actions et les rencontres fraternelles entre les anciens combattants de cette époque, ne doit pas empecher de rester vigilants et combattifs, contre toutes les ingérences, d'où qu'elles viennent, au détriment des pays démocratiques qui, eux, cherchent la paix dans le respect des droits de l'homme.

Nous voulons rendre hommage à ceux de nos combattants qui ont offert leurs vies en holocauste pour que des lendemains meilleurs et libres s'ensuivent.

VIVE LA FEDERATION DE S COMBATTANT S ALLIE S EN EUROPE.

La Délégation Espagnole

REVALORISER L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Jean Renaud Loridan

Monsieur Jean LAURAIN, Ministre des Anciens Combattants, a récemment rappelé l'importance qu'il attachait à la revalorisation de l'enseignement de l'histoire à l'école, et également de l'instruction civique. Avant lui, plusieurs écrivains l'avaient fait, mais il était nécessaire que cela fût "refait".

A un moment où les parents (à tort où à raison) s'arrachent la lecture des prédictions du célèbre mage de notre merveilleuse PROVENCE, Nostradamus, comment les jeunes pourraient comprendre la moindre phrase d'un tel livre quand, depuis plusieurs années les enseignants de l'histoire ont eux mêmes, en majorité (pas tous, et heureusement) détruit leur propre discipline?

Soyons sérieux! à la limite, les prédictions de Nostradamus on s'en fiche... (que l'on veuille bien me pardonner cette expression), mais que nos jeunes

disent "HITLER, CONNAIS PAS!", ou qu'un étudiant de première année de droit (ancien assistant des facultés de Droit, j'atteste de l'authenticité de l'anecdote) vous parle à un examen oral de la guerre 1914-19 (OUI, hélas!), cela est grave, très grave.

Grave, parce que nos jeunes ne connaissent pas le passé.

Grave parce que, l'ignorant, ils ne peuvent vivre le présent. L'enseignement privé n'enseigne presque plus l'enseignement religieux, mais l'enseignement public n'enseigne plus non plus ces magnifiques leçons de morale et d'instruction civique que les instituteurs de notre bonne vieille 3ème République avaient érigées en "Institution". Catholiques ou Laïques, nos jeunes avaient un sentiment commun: le respect de leur Pays, de leur Nation.

Alors comment, dans ces conditions, préparer l'avenir? L'URSS sait inculquer à ses jeunes enfants l'amour de la PATRIE; le Président REAGAN a su redonner ce même sens aux jeunes américains. Et nous, que faisons nous? Que faisons nous pour nos enfants?

On ne vit pas avec le passé, mais le passé conditionne le présent et détermine l'avenir. Qu'attendons nous pour l'apprendre à nos jeunes?

Qu'attendons nous pour leur expliquer tout ce qui s'est passé en EUROPE depuis le début de ce siècle, et faire en sorte que, précisément, jamais, mais jamais plus cela ne se reproduise;

Mesdames et Messieurs les Professeurs d'HISTOIRE, ayez conscience de l'importance de votre mission: nos enfants n'attendent de vous que de mieux aimer leur PATRIE (et, croyez-moi, ils sont plus "cocardi-ers" qu'on ne le pense). Mais, Parents, aidez-aussi les éducateurs.

POUR QUE NOS ENFANTS NE SACHENT JAMAIS CE QU'EST LA GUERRE, APPRENONS-LEUR CE QU'ELLE A ETE.

Jean Renaud LORIDAN

Et NOSTRADAMUS dans tout cela?

Il n'a pas réalisé que nos enfants, comme ceux des autres pays du Monde Entier, sauront un jour s'aimer, comme ils aimeront leur Pays. OUI, un jour, la PAIX, cela signifiera vraiment quelque chose.

MERCI AUX ANCIENS COMBATTANTS D'AVOIR PREPARE CE JOUR!

J.R.L.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSISTANTS-COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE

Z U P R O

J.O. N° 233 DU 6 OCTOBRE 1967 (ANC N° 279 - 29-11-1946)

C O M M U N I Q U E

Les nouvelles CARTES DE MEMBRES ont été imprimées et sont à la disposition des Présidents des Sections, qui doivent adresser leurs demandes à Monsieur le Président Général.

Z.U.P.R.O. DE TROYES

La Section de Troyes est très méritante. Elle a connu un essor particulier du temps de l'Abbé SOBIESKI, qui s'intéressait particulièrement à cette association, en sa qualité de grand résistant.

A cette époque la section de Provins était animée par Madame CHUCHLA, une résistante admirable, et la Section de Paris après de soubresauts a surmonté courageusement ses difficultés.

Pour se maintenir, s'entraider et s'opposer efficacement à leurs adversaires, ces trois sections se sont groupées autour de Paris, et c'est ainsi que la Région Parisienne est née.

Les responsables des trois sections se réunissaient soit à Provins, soit à Troyes où Paris, pour délibérer ensemble et pour coordonner leurs efforts.

La disparition de l'Abbé SOBIESKI et plus tard celle de Madame CHUCHLA, a mis fin à cette entente, alors que la Section de Provins s'est évanouie à la longue.

La Section de Paris a continué à prospérer et la Section de Troyes s'est maintenue grâce aux efforts incessants de Madame Felicia LUCZKIEWICZ et de Monsieur Sewweryn LUCZKIEWICZ, son époux, qui se dépensent sans compter, aussi bien moralement que matériellement pour le bien de leur Section.

A la dernière Assemblée Générale, tenue le 6 Mars 1981, au siège de l'Association, 7 rue Arnaut, ont été élus :

PRESIDENT: Seweryn LUCZKIEWICZ, 3 rue du Grand Véon, TROYES

VICE PRESIDENT: KAZUBSKI, 22 rue St Nizier, TROYES

SECRETAIRE: Marcel DOMINIAK, 12 rue de la Chapelle, ST.ANDRE le

SECRETAIRE: Antoni URBAN, Chemin du Mont Cortin /VERGES

TRESORIER: Marjan LESZNICZEK, 28 rue Véon à L'ANE

TRESORIER ADJOINT: Henryk GORECKI

PORTE-DRAPEAU: Jozef POZIEMSKI

2-e PORTE-DRAPEAU: MYSZKA

Madame Felicia LUCZKIEWICZ, en reconnaissance des exceptionnelles services qu'elle a rendu à l'Association, a été élue à l'unanimité PRESIDENTE d'HONNEUR A VIE,

La Section de Troyes a participé avec son drapeau à huit manifestations patriotiques à Troyes et à cinq autres en dehors de Troyes.

Ella a fait célébrer une Messe pour les membres disparus et une autre en souvenir du Général SIKORSKI.

DELEGATION ROUMANIE

LA CONTRIBUTION DE LA ROUMANIE A LA VICTOIRE ALLIEE PENDANT LES DEUX GUERRES MONDIALES

Silica BEZA

Ancienne du Mouvement Roumain de Résistance
et Libération

Monsieur le Président Général Thadée JAGO a confié à mon mari, Secrétaire de la Fédération des Combattants Alliés en Europe, la mission d'assister à la Messe solennelle célébrée le 11 Novembre 1981 en l'Eglise Saint-Louis des Invalides à la mémoire et en souvenir des combattants, compagnons et victimes de toutes les guerres, et de participer -le même jour- à la cérémonie du Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. Déléguée pour la Roumanie, j'ai été fière d'avoir été associée moi aussi à la représentation de la Fédération à la Messe et au Ravivage de la Flamme, car la France, ma patrie par naturalisation, et la Roumanie, ma patrie d'origine, ont été alliées pendant la Grande Guerre, et, pendant la Seconde Guerre mondiale, du même côté de la barricade au commencement, ensuite déchirée entre la collaboration pronazie et la résistance antinazie, la Roumanie s'est ralliée, à partir du 23 Août 1944, à la France, aux Nations Unies, combattant héroïquement jusqu'à la Victoire de la Cause Alliée, le 8 Mai 1945;

Ancienne du Mouvement Roumain de Résistance et Libération et du Mouvement Roumain Libre en territoire Allié (réfugiée au Proche Orient et en Angleterre), je peux témoigner combien nombreux et vaillants ont été les Roumains compagnons de la Résistance dès le début de la guerre en septembre 1939 et jusqu'à la Libération, le 23 Août 1944; combien nombreux et braves ont été les Roumains et Français d'origine roumaine qui ont combattu dans l'Armée Française, dans la France Libre, dans les Forces Françaises de l'Intérieur, dans les autres Forces Alliées.

C'est le souvenir pieux et le besoin de rendre hommage à tous les Roumains morts dans les combats ou la résistance au service de Liberté qui a conduit mes pas et les pas de quelques autres compagnons, le 8 Mai 1981, au Cimetière Parisien d'Ivry, Carré des Fusillés, où gisent quelques-uns des Roumains et Franco-Roumains, compagnons de la Résistance française, foudroyés par les balles de l'ennemi nazi.

Pour que le souvenir de l'Alliance France-Roumanie pendant la Première Guerre mondiale et que l'Amitié, la co-Résistance et la co-Belligérance du temps de la Seconde Guerre mondiale ne s'éteigne, je m'attache à présenter, en abrégé, le récit de la contribution de la Roumanie à la victoire Alliée pendant les Deux Guerres Mondiales.

1914-1918

Dès le début de la Première Guerre mondiale la nation roumaine manifestait en faveur de l'Entente Cordiale, championne de la lutte pour la liberté des nations européennes, et contre les Puissances Centrales dont l'Autriche-Hongrie qui maintenaient sous occupation et domination plus d'un tiers du territoire et de la population roumaine.

Le 17 août 1916, la Roumanie a signé un Traité d'Alliance avec la Quadruple Entente (France, Angleterre, Italie, Russie). Dix jours plus tard la Roumanie entrait en guerre contre l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Bulgarie et la Turquie, aux côtés des Alliés. L'entrée de la Roumanie en guerre à un moment où en France se déployaient les combats de Verdun ont retenu sur le front oriental de nombreuses divisions ennemies et, par les 800.000 Roumains morts dans la guerre, la Roumanie a contribué substantiellement à la Victoire Alliée du 11 Novembre 1918.

L'Alliance franco-anglo-italo-roumaine (la Russie s'était effondré en 1917) a été bénéfique à tous les Alliés. La Roumanie a réalisé son unité territoriale, nationale et d'Etat.

1918-1939. Entre les deux guerres, la Roumanie a continué son amitié et alliance avec la France et l'Angleterre, s'est lié d'amitié avec l'Amérique et a conclu des traités d'alliance: Petite Entente, Pologne.

Le 23 août 1939, le Troisième Reich hitlérien et l'Union Soviétique stalinienne, ont conclu l'infâme Pacte agressif par lequel ils sont convenus d'envahir et partager l'Europe en zones d'occupation et domination nazie et -respectivement- soviétique.

Le 1 septembre 1939, Hitler déclenche la Seconde Guerre mondiale par l'invasion de la Pologne occidentale et septentrionale, tandis que Staline -conformément au pacte conclu- accomplit sa part d'ignominie, envahissant la Pologne orientale.

La Roumanie, fidèle à ses amitiés et alliances, dès le 3 septembre 1939 a mobilisé ses forces armées et les a concentré sur tous les frontières menacées du nord par l'Allemagne, de l'est par l'U.R.S.S., de l'ouest par la Hongrie et du sud par la Bulgarie. C'est ainsi que la Roumanie a fait preuve de sa volonté de défense, qu'elle a commencé dès le lendemain de la guerre et, en même temps, envisageant aussi le pire, un tragique déroulement des événements, elle s'est préparée à la résistance et la lutte de libération.

Armand CALINESCO, Premier Ministre et Ministre de la Guerre, fut la première victime de la défense roumaine, tué par un commando nazi, dépêché par Hitler d'Allemagne, le 20 septembre 1939.

Nicolae IORGA, ancien Premier Ministre, savant de renommée mondiale, Président d'Honneur de la "LIGUE DES AMIS DE LA FRANCE" et protagoniste de la "RESISTANCE A TOUT PRIX", tombe sidéré par les balles d'un autre commando nazi, le 28 novembre 1940.

Nicolae TITULESCO, ancien Ministre de l'Extérieur, ancien Président de la Ligue des Nations, Président de la "REUNION UNIVERSELLE POUR LA PAIX", meurt en France après l'armistice, juste au moment où le Mouvement Roumain de Résistance et Libération s'appropriait à lui offrir le leadership de ce Mouvement.

Le Mouvement Roumain de Résistance se concrétise, passe aux actions qui aboutiront, à terme, au moment propice, à la Libération. La liste des compagnons tombés et emprisonnés est longue. Dans les Pays Alliés, des Roumains se groupent en Mouvements Roumains Libres ou se portent volontaires dans les Forces Armées Alliées ainsi que dans la Résistance Alliée ou dans les Forces Spéciales, faisant bon travail.

Le 23 AOUT 1944, la Roumanie se détache de l'Allemagne, la Nation Roumaine toute entière se rallie à la France et aux Nations Unies et l'Armée roumaine passe à l'action contre l'ennemi nazi, contre lequel la Roumanie combat jusqu'à la Victoire Alliée, le 8 MAI 1945.

ROMANIA, AUTOLIBEREE LE MEME JOUR QUE LA LIBERATION DE PARIS ET JETTANT DANS LA GUERRE CONTRE LE TROISIEME REICH PLUS DE DEMI-MILLION SOLDATS, A DESTABILISE LE FRONT ALLEMAND DANS LE SUD-EST EUROPEEN ET A CONTRIBUE, AVANÇANT PAR LA HONGRIE ET LA TCHECOSLOVAQUIE VERS L'ALLEMAGNE, A FAVORISER L'AVANCE FRANCO-ANGLO-AMERICAINE A DEPASSER L'OBSTACLE DES ARDENNES ET A CONTINUER L'AVANCE JUSQU'A BERLIN.

LES 165.000 SOLDATS ROUMAINS MORTS DANS LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE NAZIE, AJOUTES A TOUS LES ROUMAINS ET ALLIES NATIFS DE ROUMANIE, LES CENTAINES DE MILLIERS DE COMBATTANTS ROUMAINS CONTRE L'ALLEMAGNE, LES ROUMAINS ENGAGES DANS LES FORCES ALLIEES DONT NOMBREUX SONT MORTS, JUSTIFIE L'EXISTANCE DE LA DELEGATION ROUMAINE DANS LES RANGS DE LA FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE ET NOTRE PRESENCE AUX MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES COMMEMORANT LE 11 NOVEMBRE 1918, LE 8 MAI 1945, ET LE JOUR DU SOUVENIR.

Silica BEZA

Ancienne du Mouvement Roumain
de Résistance et Libération
Déléguée F.C.A.E.

**L'Association de Bienfaisance
des Anciens Combattants et Résistants, à Paris,
Originaires de Pologne**

vous invite au

GRAND BAL DE NUIT

qui aura lieu

LE JEUDI 31 DECEMBRE 1981

**DANS LES SALONS DE LA MAIRIE DU IV^e ARRONDISSEMENT
PLACE BAUDOYER** Métro : HOTEL-DE-VILLE

Orchestre IZ BARRIS
sous la direction de **Robert SABA**

Siège Social : 23, qual de la Tournelle

POUR TOUTES VOS OPERATIONS EN FRANCE ET AVEC LA POLOGNE



Bank

Polska Kasa Opieki S.A.

VOUS POUVEZ
GRACE A NOTRE SERVICE DES TRANSFERTS ET DANS LE
CADRE DE LA REGLEMENTATION FRANCAISE DES CHANGES
OFFRIR A DES PERSONNES DOMICILIEES EN POLOGNE
DES OPTIONS AVANTAGEUSES:

- ☉ ouverture de comptes en devises
- ☉ paiements à vue en devises ou en zlotys
- ☉ règlement de frais de voyage
- ☉ acquisition de marchandises sur catalogue PEWEX
- ☉ achat de voitures par l'intermédiaire de POLMOT
- ☉ achat de logements par l'entremise de LOCUM

BANK POLSKA KASA OPIEKI S.A.

SUCCURSALE DE PARIS Tél. 247.12.72

Fondée en 1929

23, RUE TAITBOUT - 75009 PARIS

Article 8. — L'Assemblée générale de l'Association comprend les membres actifs. Elle se réunit chaque année et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration. Son bureau est celui du Conseil. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Article 9. — Les dépenses sont ordonnancées par le Président. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président et le Secrétaire. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 10. — Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et par dépenses et, s'il y a lieu, une comptabilité matières. Chaque établissement de l'Association doit tenir une comptabilité distincte qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'Association.

III — CHANGEMENTS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTION

Article 11. — Le Bureau doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture du département ou à la Sous-Préfecture de l'arrondissement où l'Association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à ses statuts. Ces modifications et changements sont en outre consignés sur un registre spécial, coté et paraphé. Les registres de l'Association et ses pièces de comptabilité sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Préfet, à lui-même ou à son délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par lui.

Article 12. — La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale convoquée spécialement à cet effet. L'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net conformément à la loi.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture du siège social.

Fait à Paris, le 4 Novembre 1981

Certifié conforme
Thadée JAGO
Président Général

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT GENERAL	Thadée JAGO
PRESIDENT ADJOINT	Wladislaw KUCHARSKI
SECRETARE GENERAL	Jean DENIZART
SECRETARE	Georges BEZA
TRESORIER	Louis MONREAL Y LAPEYRA
TRESORIER	Mariana GRABOWSKI

EUROPA

SOMMAIRE

EUROPA

Page	Auteur	Titre
Couverture	Statuts de la Fédération des Combattants Alliés en Europe	
1	Thadée JAGO	Le mot du Président
2	La Rédaction	Le Ministre des Anciens Combattants
3-4	Georges BEZA	L'Europe des Patries
5-6	Maréchal ZDROJEWSKI	Allocution commémorative à Gand
7	Dr. Van ROSSUM	Paroles de bienvenue à Gand
8-9	Louis COSTE	Ils furent nos compagnons de combat
10	Henri COMA	Unis, toujours au service de la Fédération
11-12	Délégation Espagnole	Hommage aux combattants
12-13	Jean Renaud LORIDAN	Revaloriser l'enseignement de l'Histoire
14	Z.U.P.R.O.	La vie des Délégations
15-16	Silica BEZA	La Roumanie dans les Deux Guerres mondiales

EUROPA

PERIODIQUE DE LA

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968

Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 6 Octobre 1967 (ancien n° 279 du 29 Novembre 1946)

Présidents d'Honneur : le Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI et le Général † COLIN GUBBINS

Président Général : Thadée JAGO



Délégations :

FRANCE - BELGIQUE - HOLLANDE
SUISSE - ESPAGNE - ITALIE
POLOGNE - SUÈDE - DANEMARK
LUXEMBOURG - MONACO
GRANDE-BRETAGNE - CANADA
U.S.A. - AUSTRALIE - BRÉSIL
NOUVELLE-ZÉLANDE

Siège :

23, Quai de la Tournelle
75005 PARIS
Tél. : 354.41.17
C.C.P. Lille 3893-92 X

Comité d'honneur :
les Généraux

† EISENHOWER † G. PATTON
R.J. BROWN, F.H. CUNNINGHAM
† Z. BERLING, K. STRZELCZYK
R. ERNY, F.M. DIMAS-ARUTI



DIRECTEUR DU PERIODIQUE "EUROPA" THADEE JAGO

Direction: 23, Quai de la Tournelle, 75005 PARIS

EDITEUR ET REDACTEUR-EN-CHEF Georges BEZA

Rédaction et Administration: 3, all. G. Fauré, 93110 ROSNY/BOIS

D.L. no 48437/29.10.1981 (ancien: L 196/1969)

C.P. no 506 D 1973

C.C.P. Lille no 3893 92 X

ABONNEMENT ANNUEL 20 F

Prix 5 F

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE - 1981

Imprimeur: Organisation DEBB'S, 12 rue du Colonel Moll, 75017 PARIS

8° P. 7775

INSPECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ARMÉE

25, RUE DE RICHELIEU
75001 PARIS
Tél. : 296.21-54



GENERALNY INSPEKTOR
SIL ZBROJNYCH

25, RUE DE RICHELIEU
75001 PARIS
Tél. : 296.21-54

Le Gouvernement polonais, qui se réclame de la culture polonaise, vient de commettre une faute politique grave en occupant le pays militairement, en plaçant les points stratégiques, les moyens de communication terrestres, aériens, navals; la radio et la télévision; les sources d'énergie, sous le pouvoir et le contrôle militaires, et en instituant une censure draconienne de la presse.

La sécurité du pays était elle menacée par les revendications d'un syndicat, légalement reconnu, dont le but était la solidarité contre les licenciements et les arrestations arbitraires, contre la pénurie alimentaire qui dure depuis trente cinq ans, pour le rajustement des salaires au coût de la vie, et l'accès aux moyens d'information?

Un renouveau se dessinait en Pologne avec les signes d'une liberté d'ailleurs prévue par la Constitution. Ce syndicat libre auquel dix millions de Polonais ont adhéré voulait la concertation avec le pouvoir central non le pouvoir politique.

Brusquement les chars sillonnent les artères du pays menaçant la vie des citoyens polonais. Tout manquement aux mesures dictatoriales décidées par le pouvoir central pourra entraîner la mort.

Devant un danger d'affrontement, Sa sainteté le Pape Jean-Paul II et l'Eglise polonaise ont demandé au peuple polonais que le sang polonais trop abondamment versé pendant la dernière guerre ne soit pas versé de nouveau.

"L'ARMEE AVEC LA NATION, LA NATION AVEC L'ARMEE" est l'adage justifié par l'amour que le peuple polonais porte à son armée.

Un jour, la Pologne connaîtra l'indépendance et la liberté. Son peuple, au courage légendaire, pourra gérer librement ses patrimoines et jouir totalement des fruits de son labeur.

Prions la Très Sainte Vierge pour qu'une issue salvatrice intervienne en faveur de la paix, de la justice, et de la liberté de la Pologne.

Combattants polonais en uniforme et sans uniforme qui avez lutté "PRO VESTRA ET NOSTRA LIBERTATE" restez unis et toujours prêts à servir la Pologne.

Vive la Pologne Libre !

Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI

examenul pe care l-a dat și îl dă în fața istoriei, aceasta fiindcă în pofida tuturor nenorocirilor și cât ar fi fost de mare tăcerea ce s'a prăvălit asupra-i, ea nu a încetat de a fi ea însăși și de a râvni la ziua în care va putea vorbi și acționa în lume potrivit adevăratei ei înțelepciuni, a dorului și voinței de dreptate și liberă înflorire a tuturor oamenilor și națiunilor.

Incercat de cea mai mare răstriaște pe care o poate suferi un Român, aceea de a fi îndelung îndepărtat de pământul Tării, Am avut totuși fericirea să constat că deceniile de asupraire nu au slăbit nicidecum această voință pe care Am regăsit-o în gândurile și cuvintele unor Români și Românce născuți după plecarea Mea.

Marea speranță întru care lucrăm și invocăm sprijinul Dumnezeuului iubirii la porțile Noului An și în clipa în care, împreună cu Scumpa Mea Mamă, cu Regina Noastră și cu Fiicele Noastr, ne unim sufletele cu ale voastre urând:

LA MULTI ANI, DREPTI SI BUNI PENTRU NEAMUL ROMANESC !

Mihai



S.M. Le Roi MIHAI I-er, Chef de la Force Armée du Royaume de Roumanie, Etat National Unitaire et Indivisible, prend le repas avec ses soldats bien-aimés qui, avec bravoure, pendant les années 1939-1945, ont défendu l'Indépendance Souveraine et l'Intégrité territoriale du Pays et ont puni, tour à tour, chacun des envahisseurs ennemis.

(Photo de la Collection Général Gh. Petre-Lazar)



EDITORIAL

GEORGES BEZA ✚, ✚ 39-45.

Ancien des Forces Spéciales
Secrétaire de la Fédération des Combattants Alliés
en Europe
Rédacteur-en-chef de l'Europa

J'exprime ma profonde réprobation de l'institution de la loi martiale en Pologne à la suite de la persistante ingérence soviétique dans les affaires de la Pologne et des autres pays de l'Europe de l'Est, ce qui représente une dangereuse et permanente menace pour toute l'Europe et pour la paix du monde. De ce fait, je pense être en parfait accord avec tous les anciens combattants et compagnons ayant servi la Cause de la Liberté et contribué à la libération de l'Europe

Les Nations Unies ont combattu les Puissances de l'Axe totalitaire pour que la Victoire assure à toutes les nations la liberté et à tous les Etats l'indépendance. Depuis le 8 Mai 1945, l'Union Soviétique, abusant de sa puissance militaire, s'est installé en maître dominateur dans les pays de l'Europe Orientale y imposant, par la force, sa loi: la loi du plus fort.

Forte de cette position stratégique en Europe de l'Est, l'URSS menace l'Europe Occidentale et Méridionale, de même que tout le monde libre.

Il est temps que nous nous demandons tous: jusqu'à quand?

Quand est-ce que l'esprit de défense se ravivera?
Quand est-ce que l'esprit de résistance se ranimera?
Quand est-ce que l'esprit de riposte se manifesterà?

Il est grand temps que les nations libres fassent preuve de leur volonté de se défendre, de résister et de riposter au danger soviétique, de mettre un terme à la permanente menace soviétique.

VIVE LA POLOGNE LIBRE!

VIVE LA LIBERTE PARTOUT DANS LE MONDE!

France

93110 ROSNY SOUS BOIS

3, all. Gabriel Fauré

Tél: 528.42.43